

Restitution du travail de stage sur les tableaux de bord des SAGE

L'Etablissement public Loire assure le portage de 10 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Allier aval, Cher amont, Cher aval, Loir, Val Dhuy-Loiret, Sioule, Yèvre-Auron, Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier et Loire amont) qui représentent 1/3 des procédures engagées à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents.

Dans le but d'évaluer et de communiquer sur la mise en œuvre de ces outils de planification locale de la politique de l'eau, chaque procédure doit établir un tableau de bord retraçant l'état d'avancement et l'efficacité des activités et projets menés.

9 des 10 SAGE étant en phase de mise en œuvre, l'Etablissement a proposé – dans une logique de mutualisation et de renforcement des synergies entre ces procédures, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne – un stage de 6 mois visant à :

- identifier les bonnes pratiques par :
 - la recherche d'exemples de tableaux de bord existants notamment dans le cadre d'autres procédures SAGE,
 - des échanges avec des acteurs en charge de leur gestion ou de réflexions à différentes échelles (locale, bassin et nationale) ;
- constituer une liste partagée d'indicateurs communs aux 10 SAGE complétée le cas échéant par ceux établis pour le suivi de la mise en œuvre du SDAGE Loire-Bretagne ;
- identifier les fournisseurs et en cas de besoin récupérer les données correspondantes ;
- définir les modalités de valorisation de ces données adaptées aux publics ciblés et aux formats de diffusion (papier et numérique) ;
- établir et tester une trame de tableau de bord « pilote » sur une des 10 procédures (choix du SAGE en fonction d'une à plusieurs clés de détermination) ;
- formaliser les procédures de mise à jour et de déclinaison pour les 9 autres SAGE.

Au terme de ce travail, accompli en 2017 par Antoine CHEVALIER, étudiant en MASTER Environnement Sols et Eau de l'université de Rouen, accompagné des animateurs de SAGE et des chargées de missions communication et SIG de l'Etablissement :

- des fiches techniques décrivant chacun des 35 indicateurs communs ont été produites ;
- les données qui ont pu être recueillies ont été intégrées à la base de données de l'Etablissement et valorisées sous forme de cartes, tableaux et graphiques (Voir extraits des valorisations effectuées pour le SAGE Sioule) ;
- la trame commune de tableau de bord a été remplie pour le SAGE Sioule au titre de l'année 2016 permettant ainsi d'appréhender le temps nécessaire et les éventuelles difficultés de mise en œuvre.

Les suites qu'il est envisagé de donner à cette réflexion collective sont :

- le lancement, par l'Etablissement, de prestations de service visant à décliner ce travail, prioritairement sur les 9 autres SAGE qu'il porte ;
- une valorisation globale de ces indicateurs à l'échelle des 10 SAGE portés par l'Etablissement qui couvrent plus d'1/3 du bassin de la Loire ;
- l'intégration dans la trame commune des indicateurs spécifiques à chaque procédure ainsi que de nouveaux en lien avec la démarche de valorisation des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les territoires des 10 SAGE.

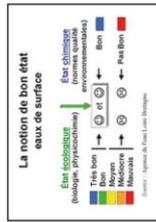
GESTION DES MILIEUX



INDICATEUR N°27 : EVOLUTION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

DESCRIPTION

L'état d'un cours d'eau est défini par la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) et notamment son annexe V. Il est considéré comme « bon » lorsque les états écologique et chimique sont au moins bons.



L'état écologique d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques appréciés notamment par des indices invertébrés (IBGN) ou poissons (IPR). Pour chaque type de masse d'eau (petit cours, cours d'eau de plaine,...), cet état se caractérise par un écart aux « conditions de référence » représentatives d'un milieu pas ou très peu influencé par l'activité humaine. Le présent indicateur a pour objet de présenter pour chaque masse d'eau cours d'eau l'évaluation de l'état écologique au regard de l'objectif assigné et repris dans le SDAGE.

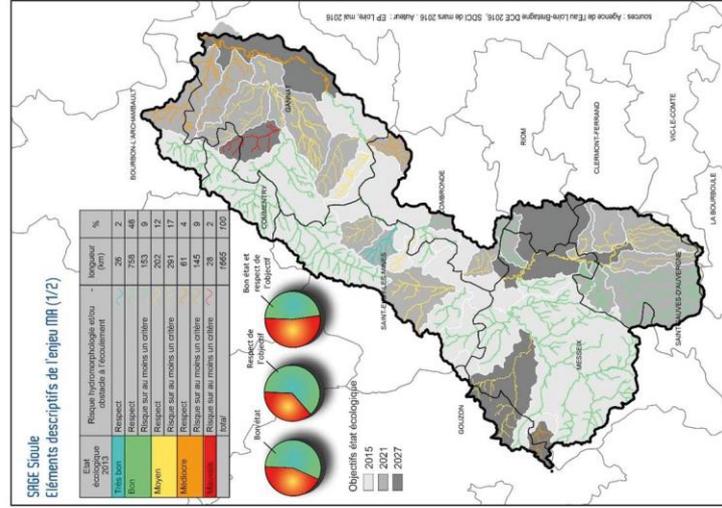
SOURCE(S) : EP LOIRE, AELB, DDT

CYCLE DE MISE À JOUR : tous les 4 ans

INDICATEUR(S) ASSOCIÉ(S) : Aucun

DISPOSITION DU PAGD ASSOCIÉE : 11

La carte suivante montre l'état écologique des cours d'eau du SAGE e 2013 et 2015 et les objectifs pour 2015 à 2027 (pour les deux prochains SDAGE).





QUANTITE DE LA RESSOURCE EN EAU

Indicateur 25 : évolution des volumes d'eau prélevés

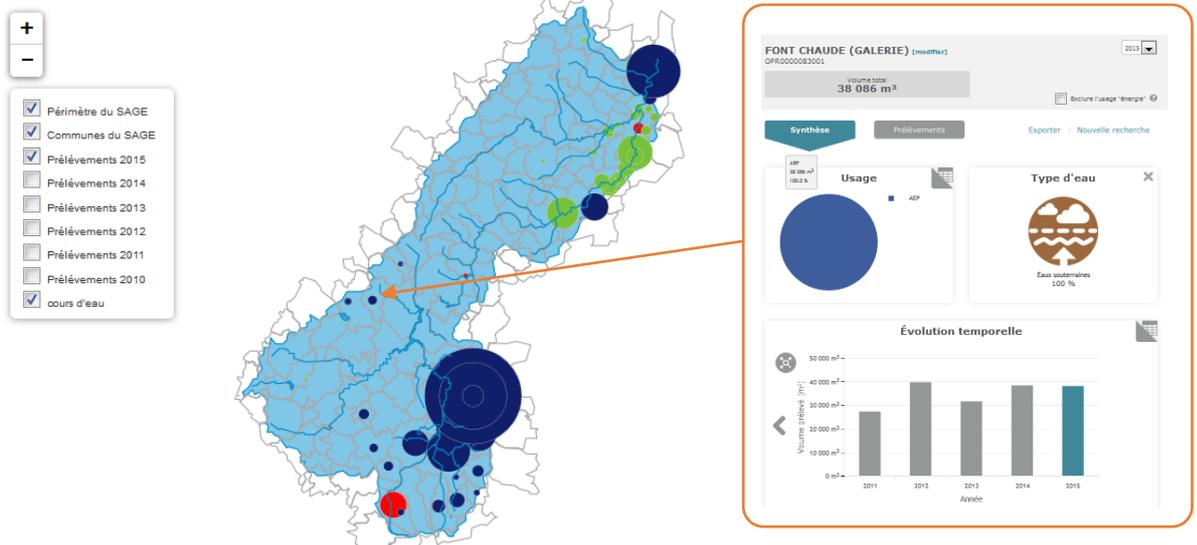
Description

Les ressources en eau souterraines et superficielles sont impactées quantitativement par les prélèvements liés à l'alimentation en eau potable, l'agriculture ou encore l'industrie. Cet indicateur a pour objectif de :

- présenter géographiquement la répartition des volumes prélevés annuellement ;
- permettre la réalisation de comparaisons interannuelles entre les 3 catégories d'usagers ;
- de distinguer la répartition entre les différents types de ressources captées.

Des tendances pourraient ainsi être mises en évidence notamment en lien avec des résultats issus de mesures de gestion, de programmes d'action visant à réduire et/ou optimiser ces prélèvements ou encore en lien avec l'impact du changement climatique.

La carte suivante montre les zones du territoire présentant les prélèvements d'eau les plus importants pour l'eau potable, l'agriculture et l'industrie



Evolution des volumes prélevés par usage depuis 2010

La majeure quantité d'eau prélevée sur le SAGE est destinée à un usage domestique. On notera sur la période présentée, une légère augmentation de prélèvements d'eau pour l'irrigation et les activités industrielles.

